ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

DELIBERATION I-1 CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE PLENIERE 19 OCTOBRE 2023

Budget rectificatif 2023

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du président de l'École normale supérieure de Lyon – M. Emmanuel TRIZAC.

Vu la décision n° 2023-115 du 4 octobre 2023 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 19 octobre 2023, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le budget rectificatif 2023, et notamment les autorisations budgétaires suivantes pour l'ENS de Lyon :

- 2011,8 ETPT dont 1857,7 ETPT sous plafond et 154,1 ETPT hors plafond
- 168 201 790 € d'autorisations d'engagements dont :
 - o 112 106 359 € en personnel
 - o 48 119 621 € en fonctionnement
 - o 7 975 810 € en investissement
- 164 127 961 € de crédits de paiements dont :
 - o 112 106 359 € en personnel
 - o 41 963 470 € en fonctionnement
 - 10 058 132 € en investissement
- 152 096 560 € de prévisions de recettes
- -12 031 401 € de solde budgétaire



Article 2.

Le conseil d'administration a approuvé également à l'unanimité des suffrages exprimés les prévisions comptables suivantes :

- 21 446 346 € de trésorerie, soit une variation de 2 118 766 € par rapport aux prévisions du budget initial 2023
- -6 769 991 € de résultat patrimonial, soit une variation de -4 536 123 € par rapport aux prévisions du budget initial 2023
- -3 355 268 € de capacité d'autofinancement, soit une variation de 371 279 € par rapport aux prévisions du budget initial 2023
- 11 486 043 € de fonds de roulement, soit une variation de -70 161 € par rapport aux prévisions du budget initial 2023

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 23

Nombre de voix favorables : 19 Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions: 4

Fait à Lyon, le 19 octobre 2023,

Le Président de l'ENS de Lyon





